

# PROGRAMME DEPARTEMENTAL



## E.N.F.

**Saison 2020-2021**

Version 1



01/09/2019

RIMBERT Cyril, PICAULT Elisabeth, TOURNECUILLERT Claire et HUERTAS Franck



## TABLE DES MATIERES :

**Siège social :**  
62 Bis, Boulevard Charles de Gaulle  
91540 MENNECY  
01.69.90.06.86.

[comite91.natation@wanadoo.fr](mailto:comite91.natation@wanadoo.fr)  
<http://essonne.ffnatation.fr>

**Directeur de la publication**  
Remi HEURTEL

**Directeur de la rédaction**  
Cyril RIMBERT

**Comité de rédaction**  
Franck HUERTAS

### **Secrétariat**

Patricia MERMOZ

[comite91.natation@wanadoo.fr](mailto:comite91.natation@wanadoo.fr)

Gaëtan MARCZEWSKI

[engagements.natation91@orange.fr](mailto:engagements.natation91@orange.fr)  
[forfaits.natation91@orange.fr](mailto:forfaits.natation91@orange.fr)

[PREAMBULE](#) page 6

[DISPOSITIONS GENERALES](#) page 9

[LE SAUV'NAGE](#) page 14

[LE PASS'SPORTS DE L'EAU](#) page 15

[LE PASS'COMPETITION](#) page 17

[CHALLENGE ENF](#) page 18\_\_\_\_\_

**COMMISSION E.N.F**

Responsable : M. RIMBERT Cyril

Adjoint : Mme. PICAULT Elisabeth, Melle. TOURNECUILLERT Claire et

Commission des Officiels : M. BOULANGER Jean

<b>Secteurs</b>	<b>Clubs</b>	<b>RESPONSABLE</b>
<b>1</b>	C.A. ORSAY	FICHET François
	C.O. LES ULIS	GODIN Jérôme
	E.N. LONGJUMEAU 91	FILIBERTI Nicolas
	E.S. MASSY	DIDIER Franck
<b>2</b>	C.N. DOURDANNAIS	CASTANER Stéphane
	C.N. ARPAJONNAIS	LEFEBVRE Yvon / BUSH Broderick / PEREIRA Christophe
	C.N. ST MICHEL sur ORGE	BENDRIMIA Axel
	ESP. DE BRETAGNE	TISSERON Victor
	E.N. STE GENEVIEVE des BOIS	AESCHLIMANN Pierre
	ETAMPES NATATION	FRANCOIS Pascal / MARY Nicolas
	MORSANG E.N.	MARCZEWSKI Gaëtan
<b>3</b>	BONDOUFLE A.C.	HIERSO Thierry
	C.N. VIRY CHATILLON	LECROQ Hugo
	SCA 2000 EVRY	JANSEN Doriane
	U.S. GRIGNY	MARTINS Dimitry
	U.S. RIS ORANGIS	AUMERCIER Anthony
<b>4</b>	A.S. CORBEIL ESSONNES	LE COZ Jean-Marc
	GPSCE Aquatique	MOUSSOUNI Djamila
	C.N. BRUNOY ESSONNE	DREAN Martine
	VAL d'ESSONNE MENNECY AQUA CLUB	BARREZ Christopher
	CLUB YERROIS NAT.	SOLDINI Jérôme
	E.N DRAVEIL	ROUSSELET Aline
	E.N. VAL D'YERRES	LIERON Carine
S.N. MONTGERON	GUIRAUD Roland	

Assistant Technique Départemental

M. HUERTAS Franck

[06.37.69.46.49.](tel:06.37.69.46.49) / [atd91.huertas@live.com](mailto:atd91.huertas@live.com)

Responsable Commission ENF

M. RIMBERT Cyril

[06.99.46.29.03.](tel:06.99.46.29.03) / [cyrimbert.cdn91@gmail.com](mailto:cyrimbert.cdn91@gmail.com)

## PRÉAMBULE:

L'E.N.F. continue, mais se transforme.

L'ENF, perçue comme un support de structuration de l'enseignement de la Natation, doit continuer à évoluer afin de s'adapter à la fois aux modifications des contextes de pratique, notamment réglementaires, mais aussi aux vécus et aux motivations des personnes impliquées sur le terrain au sein des écoles de natation de nos clubs.

Avec ses trois niveaux de tests le dispositif de l'ENF a offert aux éducateurs des outils favorisant la construction d'un enseignement de qualité et une meilleure préparation de leurs plus jeunes nageurs à une pratique sportive.

L'objectif de la Ligue est de parvenir à ce que le concept de l'ENF soit réellement mis en œuvre au sein des clubs dans ce qu'il a de plus essentiel, c'est à dire autour de son contenu pédagogique qui apporte à la fois une forte plus-value éducative et optimise les préparations vers une pratique à un haut niveau de performance.

Sans être exclusifs, deux principaux piliers stratégiques d'enseignement s'en déclinent :

- Une démarche dite transdisciplinaire favorise l'éducation physique générale des jeunes apprentis. Parallèlement au déploiement d'une large palette de capacités psychomotrices cette démarche permet le développement cohérent de capacités spécifiques techniques en perspective d'une pratique de la compétition dans une discipline en particulier.

- Une approche active de l'enseignement, le second pilier central du concept ENF, positionne l'enfant comme acteur de son apprentissage.

Cette approche favorise le plaisir d'agir et la satisfaction du nageur à réussir « à faire ». Elle optimise l'entraînement à une meilleure capacité d'adaptation.

Ainsi, la mise en œuvre du concept de l'ENF, dans son ensemble, permet une formation transversale plus structurante à terme en intégrant la volonté d'un développement pluridimensionnel de compétences. L'approche offre au nageur la possibilité de mieux se repérer dans son environnement et d'affiner sa capacité d'actions.

Pratiquer ainsi l'apprentissage de la Natation, c'est respecter l'exigence de précision d'une construction de nouvelles compétences et de capacités d'actions vers des performances de haut niveau à plus long terme.

C'est tenter de mieux solliciter l'ensemble des dispositifs d'adaptation de nos systèmes d'actions.

Rappelons que les nageurs au sein des écoles de Natation sont aujourd'hui âgés(es), pour la grande majorité, de 6 à 10 ans.

Mettre en œuvre une démarche associée à l'ENF, c'est prendre en compte le niveau de maturation des enfants. C'est aussi être attentif à l'acquisition par le nageur de différents degrés de maîtrise d'éléments fondamentaux indispensables à la construction cohérente d'une efficacité et d'une efficience d'actions dans notre milieu (autour notamment du concept de « Corps flottant, corps projectile, corps propulseur et solutions ventilatoires » promu par R. Catteau).

Ainsi, offrons à nos jeunes le temps d'une riche éducation et d'une solide formation avant qu'ils s'engagent dans un programme sportif qu'ils auront, par la suite, tout loisir de pratiquer durant une bonne quinzaine voire une vingtaine d'années.

La validation des tests est l'assurance (quand les critères de réussite sont bien respectés) de l'acquisition, par le nageur, d'un minimum de compétences avant son intégration au dispositif compétitif.

Les validations de tests sont, pour le nageur, des balises et des objectifs à atteindre durant leur parcours d'apprentissage. Nous devrions d'ailleurs davantage valoriser et exploiter solennellement leurs réussites et plus particulièrement celle du Pass'compétition comme un rituel d'entrée dans l'univers de la pratique compétitive.

Pour l'éducateur, les tests doivent être (notamment les tests du Pass'sports de l'eau) un premier support à des propositions de situations favorables à un enrichissement de la capacité de perceptions de l'enfant et à un affinement de son schéma corporel.

Le travail sur le développement d'une capacité de perceptions et d'adaptation est catalysé par la richesse des situations intégrant la transdisciplinarité et une approche active.

Ces développements sont en parfait accord avec les pratiques de l'entraînement au plus haut niveau et en cohérence avec l'émergence d'une nouvelle génération de champions.

### **École de Natation Française 2020-2021**

Pour cette nouvelle saison sportive, la FFN a souhaité s'inscrire dans la continuité des changements mis en œuvre sur la saison sportive 2019/2020 ; notamment par la mise en œuvre du « Challenge Avenirs » concernant la Natation Course.

Parallèlement, il y a une volonté fédérale forte de faire évoluer l'École de Natation Française (ENF).

A ce titre, la FFN, avec le soutien du groupe de travail ENF FFN, composé de dix-huit personnes représentatives de notre institution en termes de structures fédérales (club, comité, ligue, FFN mais également le CIAA) et de qualité des acteurs (élus, cadres techniques et salariés), mène actuellement une réflexion approfondie ; notamment sur l'actuel Pass'sports de l'eau.

Cette réforme attendue permettra une simplification du parcours de l'enfant.

Elle intégrera également les avancées relatives au plan ministériel de « Prévention des noyades et de développement de l'Aisance Aquatique ». Les propositions d'évolutions seront présentées à l'AG FFN 2021 pour une éventuelle entrée en vigueur lors de la saison sportive 2021/2022.

En attendant cette réforme, il faut rester mobilisés et favoriser le parcours actuel de formation du nageur proposé au sein de l'École de Natation Française afin d'assurer cette continuité qui donne du sens à nos actions.

Mme Christiane GUERIN Secrétaire Générale FFN Présidente de la commission fédérale Formation.

## L'ÉCOLE DE NATATION FRANÇAISE

Les Fédérations ayant la Natation en partage sont confrontées aux mêmes problématiques : les équipements, l'encadrement et l'organisation des pratiques, enfin l'accessibilité pour tous ; notamment aux personnes en situation de handicap.

Concernant l'organisation des pratiques, les enjeux consistent à placer la Natation au service de la construction du nageur et des clubs.

L'idée est de donner à l'École de Natation Française (ENF) tout son sens.

Une École dans le sens de l'éducation et une École dans le sens de la formation.

Pour répondre à ces problématiques, la Fédération Française de Natation s'est associée à 17 autres fédérations olympiques, affinitaires, scolaires et groupements d'employeurs pour former le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA).

Partant du constat que des personnes déclarées comme sachant nager se noient et que chaque fédération ou institution a sa propre définition du savoir nager concernant les mêmes enfants, le CIAA a créé le test du Sauv'nage.

Ce test est commun d'une institution à l'autre, il inclut des situations demandant une adaptation et il vérifie l'acquisition de fondamentaux.

La deuxième étape de formation du nageur, le Pass'sports de l'eau, est basée sur le développement des habiletés motrices dans le cadre de l'apprentissage du jeune enfant.

Les neurosciences et l'étude du développement du cerveau (notamment Jean-Pierre Changeux et

Alain Berthoz) montrent l'importance de la période située avant 9 ans dans le développement moteur de l'enfant.

La troisième étape, le Pass'compétition, permet au jeune pratiquant de valider l'assimilation de l'environnement dans lequel il va se confronter aux autres ainsi que l'acquisition de compétences techniques requises par la compétition.

C'est dans ce contexte que la Fédération Française de Natation et le CIAA ont créé le concept de l'ENF.

Rappel : L'ensemble des vidéos de l'École de Natation Française sont accessibles dans la partie École de Natation Française de la rubrique « Natation pour tous » du site internet de la FFN ([www.ffnatation.fr](http://www.ffnatation.fr)).



« Éduquer est un processus qui s'inscrit dans le temps : prenons-nous toujours le temps des apprentissages ? »  
**(Jane Nelsen)**

Pour Maintenir un niveau élevé de motivation, l'enfant doit-être dans une dynamique de réussite.  
**(Diggory & coll/)**

**RETOUR TABLE DES MATIERES**



**LES TROIS ETAPES DE L'ECOLE DE NATATION FRANCAISE :**

“Le **Sauv'nage**”, permet d'évaluer l'acquisition de compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. C'est un savoir nager sécuritaire pour tous.

“Le **Pass'sports de l'eau**”, valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la “natation” et de l'environnement aquatique.

“Le **Pass'compétition**”, propre à chaque fédération, a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération qui l'organise.



## **DISPOSITION GENERALES**

### **Condition d'obtention de l'agrément E.N.F. :**

Avoir renseigné et signé le formulaire de demande d'agrément et l'avoir envoyé à la Ligue d'Ile de France en deux exemplaires. Ce document est téléchargeable sur le site de la Ligue Ile de France.

Etre à jour de l'affiliation.

S'engager à avoir au moins une personne titulaire de la qualification d'évaluateur ENF1, pour le test Sauv'nage.

L'agrément est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées ; notamment l'enregistrement des sessions du Sauv'nage sur Extranat.

Il n'est pas nécessaire de refaire une demande d'agrément si le club a rempli les conditions de reconduction.

La FFN peut ne pas renouveler l'agrément en cas de manquement, entraînant une incidence négative sur la crédibilité de la démarche. Les Fédérations membres du Conseil Interfédéral seront informées de la décision.

### **LICENCES :**

La licence est obligatoire.

**L'esprit de l'E.N.F. doit continuer : Un enjeu la formation des jeunes nageurs.**

Jusqu'à nouvel ordre les passages des tests E.N.F. restent une obligation pour s'engager vers la compétition.

A titre d'expérience le comité propose une adaptation des conditions d'obtention des Pass'sports de l'eau. En effet, nous permettons, pour cette saison, que les Pass'sports de l'eau soient passés au sein des clubs.

Nous faisons confiance aux entraîneurs et dirigeants pour que l'esprit de l'E.N.F. perdure avec une formation transdisciplinaire comme fondement.

Néanmoins pour assurer son suivi et la bonne tenue de la formation, le comité de l'Essonne impose des mesures :

- Les clubs doivent avoir un agrément E.N.F.
- Les clubs doivent s'engager à respecter les contenus de l'E.N.F. (Tests critères de réussite...)
- Les clubs doivent présenter des évaluateurs aux Formations E.N.F.
- Les clubs doivent désigner un responsable des écoles de natation, garant de la bonne mise en œuvre des évaluations et des méthodes d'apprentissages.
- Les responsables devront participer aux réunions pédagogiques ENF organisées par le comité.
- Les clubs devront informer le Comité des dates, heure et lieu de leur Pass'Sports programmés.
- Des visites inopinées pourront être faites par le comité dans les clubs.

**Les résultats des tests passés dans les clubs ne seront enregistrés par le comité qu'à la condition du respect de toutes ces règles.**

Les clubs doivent envoyer les résultats des tests obtenus à la fin de chaque passage de test (fichier Excel). Le comité enregistrera les résultats sur Extranat.

### **LA FORMATION DES MEMBRES DU JURY:**

Les formations ENF1, ENF2 et ENF3, Evalueurs et Assistants, sont assurées par le comité d'Ile de France et par les comités Départementaux.

Les évaluateurs sont titulaires d'un diplôme d'éducateur ou d'une attestation justifiant leur appartenance à l'éducation nationale.

Les assistants ne sont assujettis à aucun diplôme.

La formation est identique pour les évaluateurs et les assistants.

**E.N.F.1 :** 3 heures. Comprendre le projet et Evaluation du Sauv'nage.

**E.N.F.2 :** 3 heures. Approche pédagogique et Evaluation du Pass'sports de l'eau.

**E.N.F.3 :** Participation active à une session PASS'COMPETITION

Les formations sont gratuites en Essonne pour nos licenciés.

**Les candidats doivent être licenciés** à la Fédération Française de Natation et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site du comité.

Pour obtenir leur qualification, les Evalueurs E.N.F. et les Assistants Evalueurs E.N.F. doivent obligatoirement avoir suivi les formations correspondantes à chaque niveau. Il n'est pas possible d'obtenir un niveau d'évaluation sans avoir eu le niveau sous-jacent.

Les évaluateurs et les assistants évaluateurs ne pourront se présenter au niveau supérieur qu'après avoir justifié de la mise en place de 2 sessions d'évaluation au sein de leur club.

Les dates des formations E.N.F. seront choisies en fonction des demandes des clubs.

**ATTENTION LA FORMATION SERA ANNULEE SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST INFERIEUR A 5 PERSONNES INSCRITES.**

**LE REFERENT TECHNIQUE E.N.F DU CLUB:**

**Nous demandons aux clubs de désigner un éducateur référent de l'école de natation du club.**

- Il représente le Comité pendant toute la durée des tests.
- Il doit composer le jury au tout début des épreuves.
- Il doit veiller au bon déroulement et au respect du règlement de l'E.N.F.
- Il remplit la fiche de jury et fait signer les participants.
- Il décide seul si un nageur peut ou ne peut pas recommencer une épreuve.
- Il valide et envoie le tableau des résultats des tests au comité de l'Essonne et au responsable de la commission E.N.F.
- Il doit participer aux échanges pédagogiques du comité de l'Essonne.

Une réunion de briefing sera organisée avant les tests pour rappeler les règles et répartir les tâches à l'ensemble des jurés.

**LES REUNIONS PEDAGOGIQUES**

A travers la réforme de l'E.N.F. le comité de l'Essonne souhaite renforcer la qualité de nos écoles de natation.

Les tests de l'E.N.F. ont présenté un pilier central de l'organisation des écoles de natation.

L'expérience de ces longues années nous a appris que les tests ne sont qu'une première étape de transformation. Il nous faut avoir maintenant une réflexion sur nos démarches pédagogiques.

Pour entamer cette réflexion nous proposons de mettre en place des réunions avec les responsables pédagogiques. Ces réunions seront proposées en présentiel ou sur une plateforme de visioconférence. Une présence régulière sera demandée aux participants.

Ces échanges seront programmés sur une fréquence d'un échange par mois.

## **LES RESULTATS**

Les résultats du Sauv'nage sont gérés par les clubs directement sur Extra-nat.

Les résultats du Pass'sports seront gérés par les responsables des écoles de natation des clubs et envoyés au comité de l'Essonne dans les 15 jours après la date des épreuves avec le fichier adéquate disponible sur le site.

Tous les fichiers non conformes ne seront pas pris en compte.

Tous les nageurs non licenciés ne seront pas pris en compte.

Tous les nageurs n'ayant pas le sauv'nage ne seront pas pris en compte.

Les résultats du Pass'compétitions sont gérés par le comité à travers le challenge Avenir.

### **L'ORGANISATION DES TESTS E.N.F. : Sauv'nage et Pass'sports de l'eau**

Il n'y a pas d'échauffement.

Chaque nageur peut être évalué par un ou plusieurs évaluateurs et des assistants évaluateurs.

Les conditions de passage des tests doivent être conformes aux préconisations du C.I.A.A.

Les tests doivent être réalisés de manière autonome.

Il n'y a pas de classement.

Les récompenses sont une création du comité de l'Essonne. Elles sont commandées par le comité.

S'il le souhaite, pour le Sauv'nage et les Pass'ports de l'eau, les clubs peuvent acheter des badges auprès du comité de l'Essonne.

**Tous les évaluateurs devront rester jusqu'à la fin des journées E.N.F.**



**RAPPELS** : Depuis la saison sportive 2019/2020, les nageuses et nageurs des catégories "Jeunes" et après ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF. La catégorie "Avenirs" prend part au parcours de l'ENF.

**Challenge Avenirs** Le "Challenge Avenirs" sert de support à l'obtention des Pass'compétition Natation Course et Eau Libre.

Les nageurs(euses) qui valident le "Challenge Avenirs" dans les conditions définies dans les textes disposeront ainsi des Pass'compétition NC et EL et peuvent s'engager dans les compétitions de leur choix de ces deux disciplines dès l'obtention du Pass'compétition.

Pas de changement pour les Pass'compétition Natation Artistique, Water-Polo et Plongeon.

La participation au "Challenge Avenirs" n'est pas soumise à l'obtention préalable du Sauv'nage, ni du Pass'sports de l'eau\*. En revanche, pour la délivrance du Pass'compétition NC et EL, à l'issue du "Challenge Avenirs", le nageur devra être titulaire du Sauv'nage et du Pass'sports de l'eau.

**NOUVEAUTÉ** : A partir de cette saison 2020/2021, suppression des périodes de validation pour la délivrance des Pass'compétition NC et EL via le support que représente le "Challenge Avenirs".

Les Pass'compétition NC et EL seront délivrés à l'issue de la réussite de la 5ème des 9 épreuves du "Challenge Avenirs" à valider (à minima : 2x25m, 2x50m et 1x100m dans les 9 épreuves proposées) ; à la condition expresse que le Sauv'nage et le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

\*Sur le territoire du comité de l'Essonne le Sauv'nage est obligatoire.

### **L'accès à la compétition est présenté ci-après.**

Tous les nageurs Avenirs (filles nées en 2011 et après et garçons nés en 2010 et après), à l'exception de ceux prenant part au "Challenge Avenirs", sont tenus, pour obtenir le Pass'compétition de la discipline concernée de respecter la chronologie des tests ENF (Sauv'nage puis Pass'sports de l'eau et enfin Pass'compétition) avant d'accéder à la compétition.

Pour les catégories Jeunes (filles nées en 2010 et avant et garçons nés en 2009 et avant) et après : pas d'obligation ENF.

Cas spécifique concernant la Natation Artistique :

Les catégories d'âge de cette discipline étant différentes de celles de la Natation Course, il est convenu que les filles et garçons né(e)s en 2012 et après doivent préalablement disposer des tests ENF, dont le Pass'compétition Natation Artistique, pour accéder à la compétition. Les filles et garçons né(e)s en 2011 et avant peuvent accéder à la compétition sans disposer préalablement du Pass'compétition Natation Artistique.

Pour être enregistrés dans la rubrique ENF du logiciel extraNat de la FFN, les nageurs concernés devront respecter la chronologie des tests ENF et devront être titulaires du test ENF sous-jacent pour enregistrer le test ENF correspondant.

## LE SAUV'NAGE



Les tests du Sauv'nage sont organisés par les clubs.  
Le jury est composé d'assistants évaluateurs ENF 1 et d'évaluateurs ENF 1.  
Les résultats des tests du « Sauv'nage » sont enregistrés dans Extra-nat par le club.  
Des récompenses peuvent être distribuées aux nageurs qui ont réussi le test. Le comité propose des badges E.N.F. à prix coutant. Les clubs intéressés doivent prendre contact avec le comité de l'Essonne.

### **Arrêté du 25 avril 2012 :**

Le Sauv'nage peut être présenté comme document attestant de l'aptitude du mineur à pratiquer certaines activités aquatiques et nautiques se déroulant en accueils de loisirs, séjours de vacances et accueils de scoutisme.

**Récompense :** Des badges Sauv'nage sont disponibles en vente au comité de l'Essonne.



## LE PASS'SPORTS DE L'EAU



### LES ORGANISATIONS DANS LES CLUBS.

- Les participants doivent être en possession du sauv'nage pour pouvoir y participer.
- La présence d'un délégué E.N.F. est obligatoire.
- Les dates d'organisations sont au libre choix des clubs.
- Le jury est composé d'évaluateurs ENF 2 et d'assistants évaluateurs ENF 2.
- Pour obtenir le Pass'sports de l'eau le nageur doit réussir 3 tests
- Les nageurs devront être licencié à la date du Pass'Sports.
- Les clubs devront informer le Comité de la date, heure et lieu du test.
- Durée 2H00 maximum.

**Tous les tests seront présentés à chaque session E.N.F.**

ATTENTION Disposition particulière du comité de l'Essonne pour le Pass'sports de l'eau :

Nage avec Palmes : La première tâche du test n'est pas obligatoire.

Water-polo : Aucun adulte ne sera autorisé dans l'eau lors du passage du test et aucune aide à la flottaison ne sera permise. Les nageurs « partenaires » pourront changer de postes et se reposer avant de faire le test.

**Récompense :** Les différents badges du Pass'sports de l'eau sont disponibles en vente au comité de l'Essonne, le tarif est de 0,75€ l'unité (prix coûtant)



## LE PASS'COMPETITION



### LE PASS'COMPETITION « CHALLENGE ENF. »

Pour faire suite aux remontées de terrain, il y a une volonté fédérale forte de faire évoluer l'École de Natation Française (ENF).

Ainsi, suite aux réflexions du groupe de travail Fédérale sur l'ENF, nous nous sommes attachés à la réforme du 3ème niveau des tests.

En effet, sur 80 000 Avenirs licenciés auprès de la fédération seuls 10 000 deviennent des compétiteurs. Forts de ce constat, la Natation course a initié un challenge qui se déroulera du 16 septembre au 30 avril suivant. (voir page 70 de l'Annuel règlement NC).

L'enfant pourra y participer sans avoir le Pass'compétition Natation Course (NC) mais obtiendra ce diplôme si, à l'issue de la phase des rencontres, il a réalisé dans les règles de style de nage, 5 des 9 épreuves proposées dans le circuit (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) au cours de 3 réunions minimum.

#### **Il devra disposer d'une licence compétiteur.**

Chaque fois qu'il satisfera à l'une des épreuves, elle apparaîtra sur Extra-Nat dans une liste nominative de nageuses et nageurs.





*Pour les enfants nés en 2008 et avant, pour la saison sportive 2019/2020, une attestation de 100m 4N leurs sera délivrée par le D.T.R. de sa ligue en substitution du Pass'compétition NC.*

Le nageur déjà en possession du Pass'compétition NC pourra rentrer aussi dans le challenge de même que celui qui satisfait à la réalisation des épreuves avant le 30 avril pourra rester dans le circuit du challenge.

Pour prétendre à s'inscrire dans le circuit d'obtention du Pass'compétition NC, le nageur doit impérativement attester de la réussite aux deux tests sous-jacents : Sauv'nage et Pass'sports de l'eau.

Ces dispositions relatives au Pass'compétition NC sont identiques pour la Natation course et l'Eau libre.



<b>CHALLENGE AVENIRS E.N.F.</b>			
	ANIMATION Qualificative à la finale départementale		25 m
	AVENIRS		
	Proposition J -12 et Clôture des engagements J - 4		

	Filles		Garçons	
Avenirs	10 ans et moins	2011 et plus	11 ans et moins	2010 et plus

**ATTENTION LES PERFORMANCES REALISEES LORS DE CE CHALLENGE NE  
SERONT PAS ENREGISTREES SUR LA BASE FEDERALE.**

**SEULE LA REUSSITE DE L'EPREUVE SERA PRISE EN COMPTE SUR  
EXTRANAT.**

Le Challenge est ouvert à tous les nageurs titulaires d'une licence compétition ou de loisir et du Pass'sports de l'eau

Objectifs :

- Découvrir et pratiquer la compétition natation course en situation réelle.
- Permettre à chacun d'acquérir, selon son rythme, les compétences requises par une pratique de compétition, s'agissant de la maîtrise des éléments techniques et réglementaires de la discipline.
- Mesurer sa progression tout au long de la période de son parcours : une rubrique dédiée sera créée sur le site fédéral qui listera les réussites (toutes les courses du programme réalisées selon les règles FINA = pas de disqualification) après chaque compétition. A aucun moment, cette liste ne fera état de références chronométriques.

**Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'Ecole de Natation Française et l'obtention du Pass'compétition.**

Le Pass'compétition est obtenu à la fin d'un parcours comprenant 9 épreuves.

**CHALLENGE ENF :**

- |  |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"><li>1. 25 m. Papillon</li><li>2. 25 m. Dos</li><li>3. 25 m. Brasse</li><li>4. 25 m. Crawl</li><li>5. 50 m. Papillon et Dos par 25</li><li>6. 50 m. Dos et Brasse par 25</li><li>7. 50 m. Brasse et Crawl par 25</li><li>8. 100 m. Nage libre</li><li>9. 100 m. 4 Nages</li></ol> |
|--|

**Pour obtenir le Pass'compétition, les nageurs devront réussir 5 épreuves sur les 9.**

**Avec au moins 2, 25m. ; 2, 50 2 nages et 1, 100 m**

**REGLEMENT :**

Seuls les nageurs détenteurs du **Pass'sports de l'eau** pourront participer à ce Challenge.

Chaque nageur ne peut participer qu'à 3 épreuves maximum.

**PROGRAMME :**

1 <sup>er</sup> Plot	50m. (brasse et nage libre) - 25m. dos - 50m. (dos et brasse) - 25m. brasse 100 m. Nage Libre
2 <sup>ème</sup> Plot	50m. (dos et brasse) - 25m. papillon ; 50m. (papillon et dos) - 25m. nage libre 100 m. 4 Nages
3 <sup>ème</sup> Plot	50m. (brasse et nage libre) - 25m. dos - 50m. (dos et brasse) - 25m. brasse 100m Nage Libre
4 <sup>ème</sup> Plot	50m. (dos et brasse) - 25m. papillon ; 50m. (papillon et dos) - 25m. nage libre 100 m. 4 Nages

**RECOMPENSES :**

Un badge E.N.F. sera remis au nageur ayant réussi le 100 4 nages

**RESULTATS :** Les résultats paraîtront sur le site du Comité.

**OFFICIELS :**

Des officiels A et B ou C seront nécessaires pour le bon fonctionnement de ce challenge.

Les nageurs non titulaires du Pass'compétition seront évalués par un groupe d'évaluateurs ENF3 désignés en collaboration avec les officiels présents.

Ceux-ci pourront demander la « non réussite de l'épreuve. »

1 <sup>er</sup> plot ENF Dimanche 13 décembre 2020	SECTEUR 1 et 2	ETAMPES
	SECTEUR 3 et 4	GRIGNY
2 <sup>ème</sup> plot ENF Dimanche 24 janvier 2021	SECTEUR 1 et 2	ORSAY
	SECTEUR 3 et 4	VIRY-CHATILLON
3 <sup>ème</sup> plot ENF Dimanche 21 mars 2021	SECTEUR 1 et 2	MASSY
	SECTEUR 3 et 4	MONTGERON
4 <sup>ème</sup> plot ENF Dimanche 09 mai 2021	SECTEUR 1 et 4	LONGJUMEAU
	SECTEUR et	



**LE PASS'COMPETITION**

**WATER-POLO**  
**NATATION ARTISTIQUE**  
**PLONGEON**

Sont des Organisations Régionales.



